

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Décembre 2016.

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Géraldine Levesque ; Christiane Desnoëlle et Coralie Deport.

Absent excusé : Jacques Dazas

Secrétaires : Laurence Giraud et Annie Desbordes.

Prochaine réunion : Lundi 9 Janvier 2017 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. POLE SANTÉ**

Une délibération est prise à l'unanimité afin que Monsieur Le Maire puisse consulter un Maître d'ouvrage pour l'installation d'une pharmacie au 6 rue des Tilleuls et signer tout document relatif à cette affaire.

Une délibération est prise pour le suivi de chantier sur la pharmacie, pour une mutualisation avec la CCM.

2. C.C.M. : BILAN D'ACTIVITÉ 2015

Le CM vote à 2 « abstentions », 13 « pour ».

3. SOREGIES**Convention mécénat :**

Sorégies demande cette convention afin qu'ils puissent bénéficier d'une récupération de 60 % de la somme sur la pose et dépose de candélabres => Le CM vote à l'unanimité.

Nouvelle Convention Stade :

Option B comprenant l'homologation FFF : pour l'entretien de l'éclairage du stade du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2020 => Le CM vote à l'unanimité.

4. RESTES A RÉALISER

RAR : Dépenses d'investissements

- Éclairage public : 1326,47€ à reporter
- Voirie : 899,08€ à reporter pour le SIVRIJ (syndicat de voirie) et 6000€ non reportés
- Voirie : 15000€ à reporter
- Achat matériel : 874,04€ à reporter
- Travaux réalisés (terrain) : 5200€ à reporter
- Installation borne électrique : 210€ non reportés
- Travaux bâtiments : 42533,77€ à reporter

RAR : Recettes d'investissements

- Borne électrique 11385 € -2530€ = 8855 € à reporter
- Travaux bâtiments : 518€ non reportés

RAR : Assainissement

- Installation, matériel et outillages : 8284,88€ à reporter

Le CM vote à l'unanimité pour tous les RAR.

5. TARIFS 2017

- Assainissement :

En 2016, les tarifs sont de 40€ l'abonnement, de 0,70€ le m³ et de 400€ le raccordement.

Note : Les prévisions des tarifs avec le grand syndicat qui propose d'uniformiser au niveau du comité local, sont : en 2021 de 65€ l'abonnement, en 2024 1,99€ le m³. En 2020, la compétence tombe à la CCM et elle peut le proposer au syndicat qui a la compétence « Loi NOTRe ».

Les tarifs pour 2017 seront de 46€ l'abonnement, de 0,80€ le m³ et de 400€ le raccordement. => Le CM vote à l'unanimité ces tarifs.

- Cimetière

En 2016 : La concession est de 120€ le m² pour 50 ans et le columbarium est de 500€ la case pour 50 ans.

En 2017 : Les tarifs resteront les mêmes => Le CM vote à l'unanimité ces tarifs.

- La salle polyvalente

en 2017 : les tarifs resteront inchangés => Le CM vote à l'unanimité ces tarifs.

- Les loyers communaux

Pour 2017 : une augmentation de +0,06 % indice de référence des loyers du 3ème trimestre sera effectuée. => Le CM vote à l'unanimité ces tarifs.

- La cantine et la garderie

En 2016 : 2,25€ le repas, en 2017 le tarif restera inchangé : le CM vote à 14 « pour » et 1 « abstention ».

En 2016 : 1€ la garderie, en 2017 le tarif restera inchangé : le CM vote à l'unanimité.

6. DÉLIBÉRATION ARTICLE 2183

Une décision modificative est prise pour prévoir 6200€ pour l'achat des tablettes numériques de l'école.

6200€ seront pris sur l'article « 615228 - autre bâtiment » pour l'article « 2183 - achat matériel ».

Le CM vote à l'unanimité.

7. QUESTIONS DIVERSES.**a. Bâtiment de « La poste »**

EMPRUNTS : Achat du bâtiment La Poste pour 75 000€ et prévoir € pour des travaux d'assainissement du bourg :

Le CM donne à Monsieur Le Maire l'autorisation pour démarcher les banques afin de réaliser les prêts afférents à ces projets.

b. Le sentier d'interprétation

Les personnes de l'écomusée sont venues présenter le sentier. Il faut à présent choisir un nom attractif pour ce sentier.

SITUATION FINANCIÈRE :

Entrées	223 002,69€
Recettes	751 244,64€
Dépenses	707 558,27€
Solde	266 689,06€